

Dirigeants d'entreprises : arbitrage des revenus prévoyance et retraite

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une volonté de sécuriser et qualifier les dossiers clients.

Face à des enjeux conséquents :

- ✓ Protection des revenus
- ✓ Coûts des cotisations sociales obligatoires et supplémentaires
- ✓ Conformités des régimes de protection sociales supplémentaires
- ✓ Rentabilisation
- ✓ Devoir de conseil
- ✓ L'impact des choix de rémunérations des dirigeants sur leur prévoyance et leur retraite, régimes obligatoires et supplémentaires,

Les aspects techniques, pratiques et relationnels entre les différents intervenants concernés par les arbitrages des rémunérations du dirigeant et la protection de ses revenus, sont étudiés.

Objectifs

- Connaître les critères déterminants de protection des revenus prévoyance et retraite, dans le cadre de l'arbitrage des rémunérations des dirigeants, tous statuts.
- Connaître les sources d'optimisations des revenus actuels et différés : Prévoyance et Retraite dans le cadre de l'arbitrage des rémunérations du dirigeant.
- Savoir identifier les points de vigilance quel que soit le statut du dirigeant : travailleur non salarié ou salarié cadre.
- Savoir interpeller le client sur les points de vigilance de la protection de ses revenus et de ceux de l'entreprise
- Savoir comment le client peut protéger ses revenus actuels et différés tout en optimisant le prélèvement de ses rémunérations du travail et du capital.

Contenu

- Partie 1 : Accueil / Présentations participants et formatrice / organisation de la journée / Présentation du programme et des modalités pédagogiques.
- Partie 2 : Le contexte
 - Les enjeux de la protection des revenus dans le cadre des arbitrages des rémunérations du dirigeant

IFOR

139 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris
Email: ifor@ifec.fr
Tel: 01 42 56 49 67



- Partie 3 : Aspects techniques
 - Protection des revenus, située dans le contexte de l'arbitrage des rémunérations du dirigeant, quel que soit son statut : Prévoyance, Retraite, Régimes obligatoires et supplémentaires, Cotisations et Prestations.
 - Arbitrages des rémunérations et épargnes Retraites : Comparaisons des traitements fiscaux, sociaux, des cotisations et des prestations.
- Partie 4 : Aspects Pratiques/études de cas : statut salarié /TNS
 - Arbitrage des revenus : Budget entreprise / Prévoyance / Retraite Pouvoir d'achat après impôts.
 - Optimiser par le Choix ou le changement de statut.
 - Comment le client peut protéger ses revenus actuels et différés tout en optimisant le prélèvement de ses rémunérations du travail et du capital.
- Partie 5 : Aspects opérationnels et conclusion
 - Les critères essentiels de la formation : Quiz
 - Quels clients sont concernés et comment les interpeller : Les points de vigilance liés à la mise en place, à la gestion et à la conformité des contrats : les critères d'identifications pour la hiérarchie des priorités.
 - Quels clients sont concernés et comment les interpeller sur :
 1. les points de vigilance liés à la protection de leurs revenus et de ceux de l'entreprise : Modalités de communication et organisation de son activité de conseil.
 2. les actions à entreprendre et les moyens à mettre en œuvre.
 - Plans d'action individuels post formation.
 - Tour de table : expression des degrés de satisfactions / Participants et formatrice

INTERVENANT

Christine BERGERON

Consultante auprès des dirigeants, des entreprises et des cabinets d'expertises comptables
Experte en protection des revenus et création de valeurs patrimoniales.
Diplômée de gestion de patrimoine